

Bulletin

hebdomadaire canadien

Vol. 25, N° 39

30 septembre 1970

APPORT DU CANADA AUX ORGANISMES FORESTIERS INTERNATIONAUX

Selon le ministère des Pêches et Forêts, la participation du Canada au travail des organismes internationaux et à la réalisation de leurs programmes dans le domaine forestier continue d'augmenter. Bien que ce soit le conseiller spécial et l'agent de liaison international qui en soient chargés, cette participation de la Direction générale des Forêts implique de nombreux agents et touche à une grande variété de disciplines et de travaux spécialisés.

En septembre 1968, le Canada était le siège des réunions officielles de la troisième session de la Commission internationale du peuplier, événement important dans le monde forestier. Quinze pays ont participé à ces assises et le Canada avait envoyé des représentants de la Direction générale des Forêts, d'autres ministères fédéraux, de ministères provinciaux chargés de la gestion des forêts, enfin, d'industries forestières.

Le Comité spécial des forêts de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (OAA) des Nations

Unies, chargé d'étudier la proposition d'élever la division des forêts et des industries forestières au niveau du département, s'est réuni à Rome en mars 1969. On y a discuté les propositions du directeur général visant à donner plus d'importance aux forêts, ainsi que le programme proposé pour 1970-1971. Le sous-ministre des Forêts présidait l'assemblée et deux des trois autres délégués canadiens venaient de la Direction générale des Forêts.

Plusieurs organismes auxiliaires de la Commission nord-américaine de la Forêt (OAA) dont les membres sont le Canada, le Mexique et les États-Unis, ont tenu des réunions au cours de l'année. Le comité de remplaçants et le groupe de travail du génie forestier, l'un et l'autre créés à la suite des recommandations de la quatrième session de la Commission, se sont réunis à Washington. Les groupes de travail du génie forestier et d'entomologie et de pathologie forestières, enfin, le groupe de travail de la répression des incendies de forêts, se sont réunis aussi à Mexico au cours de 1968-1969.

CONFÉRENCE MONDIALE À VANCOUVER

En mars 1969, le Canada a accepté l'invitation de l'OAA d'accueillir les délégués à une Conférence mondiale sur l'utilisation du bois dans les charpentes et la construction domiciliaire, prévue pour 1971 à Vancouver. Le but principal de cette consultation de deux semaines est de trouver une meilleure façon d'utiliser le bois dans le domaine de l'habitation et des charpentes, en mettant plus particulièrement l'accent sur les habitations à prix modique.

La nomination de Canadiens à la présidence du Comité consultatif d'experts en pâtes et papiers et du Comité consultatif d'experts en enseignement forestier est une autre façon pour le ministère de participer à l'activité de l'OAA. L'Institut d'aménagement forestier, de concert avec l'OAA, a participé au Guatemala, à des essais d'un altimètre à radar mis au point par le Conseil national des recherches aux fins de photographie aérienne à basse altitude pour l'inventaire des forêts.

SOMMAIRE

Apport du Canada aux organismes forestiers internationaux	1
La Commission des prix et des revenus	2
Nominations diplomatiques	3
Réunions de l'ONUDI	3
Délégation canadienne aux Nations Unies	3
Fin des restrictions sur le cuivre	3
Succès du Canada à Osaka	4
Les investissements privés et publics au Canada - revue de la mi-année	5
Nominations de "diplomates associés"	6
Index mensuel	7

Le Canada a continué de prendre une part active au programme de l'Union internationale des instituts de recherche forestière (UIIRF). En Tchécoslovaquie, un haut fonctionnaire de la Direction générale des Forêts a assisté aux réunions du Comité permanent et du Comité spécial, de même qu'aux réunions du Comité d'organisation établi en vue de revoir les structures internes de l'UIIRF. Un membre de la Direction prend part aux travaux du groupe de travail de l'UIIRF sur la lutte contre les incendies de forêts, et plusieurs autres agents participent, chacun dans sa sphère, aux travaux de l'UIIRF. Le Canada fournit en outre une aide financière à la préparation de la version anglaise et de la version française d'une terminologie forestière multilingue, sous les auspices du Comité mixte de bibliographie et de terminologie de l'OAA et de l'UIIRF.

COOPÉRATION AVEC L'ACDI

La Direction générale des Forêts agit à titre consultatif auprès de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) en matière d'aménagement forestier des pays en voie de développement. Pendant l'année, la Direction a fini de revoir les inventaires forestiers exécutés plus tôt au Ceylan, au Pakistan, dans l'île de la Dominique, au Nigéria, en Malaisie, pour le compte de l'OAA et de l'ACDI. Un membre de la Direction générale participe, au Laos, au programme de formation d'une équipe de spécialistes chargés d'étudier les ressources forestières et d'en faire l'inventaire. La Direction accorde aussi une aide à l'ACDI en plaçant des étudiants en foresterie dans des universités canadiennes et des écoles de gardes-forestiers et en offrant pendant l'été, de concert avec certains établissements de la Direction générale des Forêts, des cours de formation pratique.

Le ministère a continué de fournir une aide financière à l'Institut forestier du Commonwealth et poursuivi ses échanges avec le Bureau des Forêts du Commonwealth et l'Institut de surveillance biologique du Commonwealth.

Les représentants de la Direction générale des Forêts ont assisté à plusieurs réunions internationales, entre autres le Congrès international d'entomologie, à Moscou, et le Congrès international de photogrammétrie, à Lausanne, en Suisse. Plusieurs agents ont participé aux travaux de la Commission économique pour l'Europe (Comité du bois) par la rédaction de documents. Huit Canadiens s'intéressant à la protection des forêts contre les incendies, les insectes et les maladies, ont profité d'un accord intervenu entre le Canada et l'URSS, pour se rendre en ce pays. Quatre membres de la Direction générale des forêts faisaient partie de cette délégation.

LA COMMISSION DES PRIX ET DES REVENUS

La Commission des prix et des revenus a été établie le 19 juin 1969 et chargée "d'enquêter et de faire rapport sur les causes, les mécanismes et les

effets de l'inflation et d'informer ceux qui sont ordinairement appelés à prendre des décisions affectant les prix et les revenus, ainsi que le Gouvernement et le grand public, sur les meilleurs moyens d'assurer la stabilité des prix".

A la suite de nombreuses discussions tenues séparément avec des représentants du milieu canadien, le Conseil des détaillants du Canada et l'Association canadienne des banquiers, la Commission a décidé de convoquer une Conférence nationale sur la stabilité des prix afin d'en arriver à un accord sur la politique nationale destinée à combattre l'inflation. Cette Conférence, qui eut lieu à Ottawa les 9 et 10 février, réunissait des hauts dirigeants d'associations nationales d'hommes d'affaires et d'agriculteurs, des représentants de groupes professionnels, des chefs de file du milieu des affaires et hauts fonctionnaires des Gouvernements fédéral et provinciaux. Les participants se sont déclarés prêts à s'imposer un degré significatif de contrainte dans leurs politiques de détermination des prix en 1970 et, dans l'ensemble, ils sont tombés d'accord sur les points suivants:

- a) Les entreprises en général, si elles sont appelées à le faire, réduiraient le nombre et l'ampleur des augmentations de prix qu'elles décrèteraient normalement en 1970.
- b) Plus précisément, lorsque des augmentations de prix s'imposent pour compenser des accroissements de coût, et que les conditions du marché le rendront possibles, les entreprises, en général, si elles sont appelées à le faire, s'assureraient que les hausses de prix sont nettement inférieures au montant nécessaire pour couvrir les accroissements de coûts sur la base d'un volume normal de production et de vente.

Lors de la Conférence fédérale-provinciale des premiers ministres, tenue à Ottawa les 16 et 17 février 1970, le Gouvernement fédéral et tous les Gouvernements provinciaux ont appuyé le projet de la Commission d'inviter sans tarder les entreprises à observer le principe de base adopté par la Conférence nationale sur la stabilité des prix. Les premiers ministres ont instamment invité tous les Canadiens à collaborer activement à la compression des prix et des revenus au cours de 1970.

La Conférence nationale sur la stabilité des prix a aussi prévu un processus d'examen des prix qui permettrait à la Commission des prix et des revenus d'étudier les hausses de prix afin de déterminer si elles sont conformes aux critères acceptés par la Conférence.

Le Gouvernement fédéral et la plupart des Gouvernements provinciaux ont exprimé l'espoir qu'il ne serait pas nécessaire de recourir à des sanctions gouvernementales, mais ils sont convenus d'utiliser, au besoin, tous les moyens dont ils disposent pour régler les cas d'infraction grave aux critères de fixation des prix qui seraient signalés par la Commission.

NOMINATIONS DIPLOMATIQUES

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a annoncé que M. Léo Cadieux, ministre de la Défense, a été nommé ambassadeur du Canada en France. Il remplacera M. Paul A. Beaulieu.

M. Paul A. Beaulieu, ambassadeur en France, a été nommé ambassadeur au Portugal. Il remplacera M. Michel Gauvin.

M. Michel Gauvin, ambassadeur au Portugal, a été nommé ambassadeur en Grèce. Il remplacera M. H.F. Feaver qui doit laisser le ministère en novembre 1970.

RÉUNIONS DE L'ONU

Des industriels du monde occidental examineront cet automne des possibilités précises d'investissement au cours de réunions, parrainées par l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, qu'ils auront avec des fonctionnaires des pays d'Asie et d'Afrique.

La première de ces réunions, qui se tient à Manille (Philippines) du 23 au 30 septembre, cherchera à promouvoir les investissements industriels en Asie. La deuxième, à Nairobi (Kenya) du 30 novembre au 4 décembre, s'intéressera à l'Afrique.

Les réunions seront essentiellement des rencontres bilatérales entre chaque investisseur et chacun des pays soucieux de leur progrès industriel.

Ainsi, un financier désireux d'investir en Asie profitera de la réunion de Manille pour rencontrer les représentants de plusieurs pays asiatiques qui veulent faire progresser leur industrie. Il pourra s'entretenir de ses problèmes et de ses intérêts personnels avec des représentants du secteur privé et de la fonction publique de tous ces pays.

M. W.J. Burnett, chef de la Direction du commerce et de l'industrie de l'Agence canadienne de développement international, assistera à ces réunions à titre de représentant du Gouvernement canadien. L'Agence canadienne de développement international est dorénavant l'organisme gouvernemental qui fait le lien entre l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et les industriels canadiens qui consentent à investir dans les pays du tiers monde.

L'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel est une organisation relativement jeune et autonome de l'Assemblée générale des Nations Unies. Créée en 1967, elle a son siège social à Vienne et vise à promouvoir l'industrialisation des pays en voie de développement. L'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel est dirigée par un conseil de 45 membres (15 pays du monde occidental, 18 pays afro-asiatiques, 7 pays de l'Amérique latine et 5 pays socialistes, y compris Cuba). Les réunions ont lieu une fois l'an et les décisions sont prises à la majorité absolue.

DÉLÉGATION CANADIENNE AUX NATIONS UNIES

La délégation canadienne à la 25e session de l'Assemblée générale des Nations Unies qui s'est ouverte à New York le 15 septembre est dirigée par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp et comprend en outre:

M. Yvon Beaulne, représentant permanent du Canada auprès des Nations Unies; vice-président de la délégation; M. Jean-Pierre Goyer, secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures; M. Gordon Blair, député, président du Comité permanent des méthodes et de l'organisation de la Chambre des communes; Mlle Renaude Lapointe, agent d'information au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien; M. Hugh L. Keenleyside, Victoria (Colombie-Britannique); M. George Ignatieff, ambassadeur et représentant permanent du Canada auprès du Bureau des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève; M. M.H. Wershof, ambassadeur du Canada au Danemark; M. Bruce Rankin, consul général du Canada à New York; et M. André Bissonnette, conseiller juridique du ministère des Affaires extérieures et sous-secrétaire d'État adjoint aux Affaires extérieures.

M. R.-St.-J. Macdonald, doyen de la Faculté de droit de l'Université de Toronto, et M. Robert R. Kaplan, député, rempliront les fonctions de conseillers spéciaux.

FIN DES RESTRICTIONS SUR LE CUIVRE

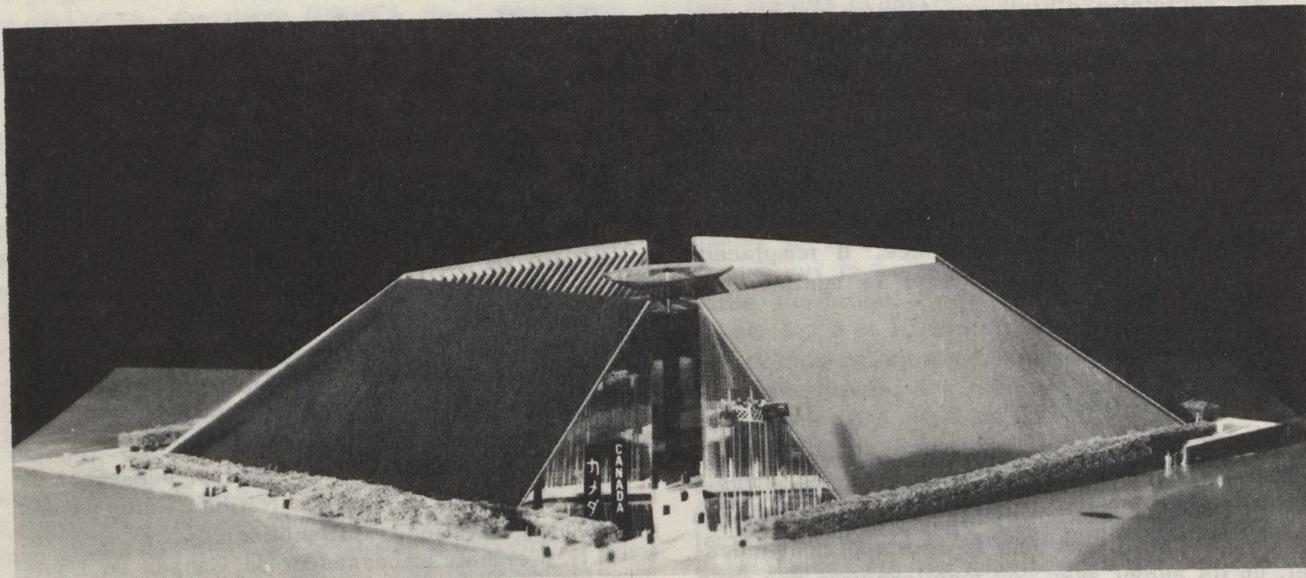
Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Luc Pepin, a annoncé le 31 août que toutes les restrictions quantitatives actuelles à l'exportation des formes primaires de cuivre raffiné sont levées à compter de ce jour.

Sont également levées les restrictions quantitatives concernant les rebuts de cuivre et les rebuts à base de cuivre. Le cuivre sous toutes ses formes demeurera sur la liste des marchandises d'exportation contrôlée, mais les licences autorisant les exportations de formes primaires et de rebuts seront délivrées sans entraves.

Un fléchissement de la demande mondiale de cuivre et une réduction des besoins courants des ateliers d'usinage canadiens ainsi que le cours mondial (LME) du cuivre, qui est tombé au-dessous du cours canadien, ont motivé la suppression des restrictions quantitatives.

En annonçant la fin des restrictions à l'exportation, M. Pepin a déclaré que la situation des fournitures de cuivre fera l'objet d'une étude continue. Il a laissé entendre qu'au cas où la suffisance de l'offre par rapport aux besoins canadiens serait compromise par le comportement du marché mondial, le Gouvernement s'attendrait encore à ce que l'industrie canadienne du cuivre réponde aux besoins raisonnables des usagers canadiens.

SUCCÈS DU CANADA À OSAKA



Les murs extérieurs du pavillon canadien recouverts de miroirs

Le 4 septembre, neuf jours avant la clôture de l'Expo 70, des distinctions spéciales étaient décernées au pavillon national du Canada et à ses concepteurs Erickson-Massey pour "l'excellence de l'architecture et de l'intégration à l'exposition". L'utilisation de bois de construction pour la cour intérieure fut spécialement mentionnée.

La seconde place était accordée au pavillon de la Tchécoslovaquie et la troisième à celui de la Suisse.

Le Canada, comme nation participante, obtenait une autre distinction. En l'acceptant, le commissaire général du Canada, M. Patrick Reid déclarait qu'en participant à l'exposition universelle de 1970, le Canada avait pour objectif "d'inspirer aux Japonais de l'estime pour les Canadiens, et de leur faire apprécier le Canada et les choses canadiennes... Cet objectif est atteint." Plus de 25 millions de personnes ont visité le pavillon canadien, soit un nombre plus élevé que pour tout autre pavillon, pendant la durée de l'Exposition. En outre, le pavillon du Canada fut le seul parmi les pavillons étrangers qui eut l'honneur de recevoir la visite de l'empereur Hirohito lors de l'inauguration d'Expo 70, le 14 mars.

En mai, le pavillon canadien obtenait le *Special Triangle Award* de la *National Society of Interior Designers* des États-Unis.

Les architectes Arthur Erickson et Paul Massey sont associés depuis 1963, année où ils ont remporté leur premier prix dans un concours d'architecture de l'Université Simon Fraser. Entre autres distinctions ils ont mérité les suivantes: 5 médailles Massey, le prix pour le plus beau pavillon à la Foire

commerciale internationale de Tokyo en 1965, le prix de l'Institut du béton précontraint en 1966 et en 1967, et le *Vancouver Citation Award* en 1965 et 1966.



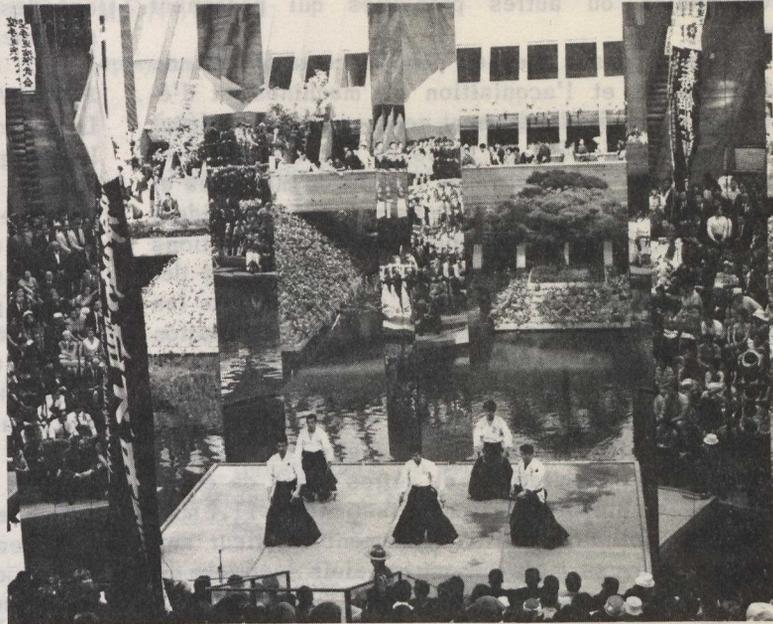
Une des entrées de la cour intérieure.

LE CANADA SELON CANADAY

Dans un article du *New York Times* du 5 avril, le critique d'art John Canaday décrit le pavillon du Canada dans les termes suivants: "Le plus réussi des pavillons nationaux est de loin celui du Canada en tant que tableau convaincant d'un pays merveilleux, peuplé de gens prodigieux. Ses murs inclinés recouverts de glaces font sensation; conçus par Erickson-Massey de Vancouver, ils forment une pyramide creuse tronquée autour d'une cour découverte ou des danses folkloriques et divers spectacles canadiens sont présentés sur un plateau en plein air entouré d'une piscine. De là, on aboutit à une aire souterraine, comme dans plusieurs des grands pavillons.

"On y découvre un pays merveilleux, exposé de façon absolument magistrale. Un spectacle léger avec son électronique, lumière scintillante, mannequins apparaissant et disparaissant et un tas de choses amusantes, est présenté par Teizo Muta, le Bob Hope japonais, qui réjouit son auditoire en imitant l'accent d'Osaka, qui au Japon, a une saveur comparable à celui de Brooklyn aux États-Unis. De là, on passe au premier amphithéâtre où se déroule le programme de fond.

"Jusqu'à la semaine dernière, le Canada ne m'avait jamais réellement frappé comme un pays merveilleux. Admirable sans doute, mais un peu morne. Je n'ai plus du tout cette impression. Pour une vingtaine de minutes, que j'aurais souhaitées interminables, des régions inexplorées du Canada: plaines et forêts, et même des déserts dont j'ignorais l'existence, et des mers glacées d'une étendue planétaire, ont paru sur un énorme écran triangulaire accompagnées de sons que je peux seulement décrire comme musicaux non mélodieux et fréquemment onomatopéiques. Il y avait des animaux sauvages mais



Le plateau flottant du pavillon canadien.

ni hommes ni villes. Les tableaux ne représentaient que le début du thème du pavillon 'L'immensité de notre pays...' et j'ai été réellement ému.

"Le thème du pavillon canadien "Découverte" est développé dans l'exposé complet du sens de la participation canadienne: 'L'immensité de notre pays, la diversité de notre peuple et le dynamisme de l'évolution nous engagent constamment dans la découverte', et comme membre d'une société caduque qui a réussi par miracle à lancer des hommes sur la lune, je dois avouer que le pavillon canadien a été pour moi une véritable découverte."

(Voir aussi le Bulletin hebdomadaire canadien, Vol. 25, nos 23 et 15 - Vol. 24, nos 17, 25 et 46)

LES INVESTISSEMENTS PRIVÉS ET PUBLICS AU CANADA - REVUE DE LA MI-ANNÉE

Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Luc Pepin, a publié le 21 août le rapport intitulé: "Investissements privés et publics au Canada - Perspectives de 1970 - Revue de la mi-année".

Le rapport révèle que les projets d'immobilisations dans tous les secteurs de l'économie canadienne, lesquels ont été annoncés vers le milieu de l'année, représentent des dépenses globales de 18 milliards de dollars. Ces dépenses sont légèrement supérieures à celles de 17.9 milliards de dollars qui avaient été prévues pour 1970 au début de l'année. On avait alors déclaré que si le programme était

réalisé, les immobilisations dépasseraient d'environ 8% les dépenses de 16.6 milliards de dollars engagées à des fins semblables en 1969.

Le rapport résume les résultats de la récente enquête menée par le Bureau fédéral de la statistique auprès des hommes d'affaires, des institutions, des organismes gouvernementaux et des constructeurs d'habitations. Les personnes consultées ont fait l'objet d'une enquête vers la fin de l'an dernier et on leur a demandé au cours de la présente enquête de réviser les chiffres de leurs projets d'investissements. D'autres changements seront peut-être apportés à ces projets au cours de l'année et leur mise en oeuvre pourra être affectée par divers facteurs tels que les arrêts de travail dans l'industrie de la

construction ou autres problèmes qui pourraient surgir.

Les dépenses prévues pour la construction non résidentielle et l'acquisition de machines et d'équipement ont été légèrement accrues depuis le début de l'année. En effet, on envisage une révision à la hausse de 3% au chapitre de l'achat de machines et de 1% dans le secteur de la construction non résidentielle. Ces programmes comportent des augmentations de 11 et 14%, respectivement, par rapport aux dépenses engagées en 1969. On s'attend à ce que les dépenses prévues dans le domaine de l'habitation soient légèrement supérieures à trois milliards de dollars; cette somme est inférieure de 10% aux dépenses réelles de l'an dernier. En ce qui a trait au secteur de la construction nouvelle, en général, notamment les habitations et autres types de constructions, on prévoit des immobilisations de 11.4 milliards de dollars, chiffre légèrement inférieur aux dépenses prévues, mais qui est toutefois supérieur de 6% aux programmes de 1969.

HAUSSE DANS LE SECTEUR DES AFFAIRES

L'enquête la plus récente conforme l'annonce préliminaire d'une hausse appréciable des investissements dans le secteur des affaires en 1970. Les projets des hommes d'affaires ont été révisés à la hausse et comportent présentement une augmentation de 14% par rapport à 1969. Le gain de 16% enregistré dans le secteur commercial non agricole est partiellement contrebalancé par la baisse de 9% envisagée dans le secteur agricole.

Les révisions à la hausse les plus importantes à l'intérieur du secteur des investissements commerciaux ont été constatées dans les catégories de la fabrication et de l'industrie minière, où les programmes ont été accrues de 6% au regard des prévisions préliminaires. D'après les programmes actuels, l'activité manufacturière et l'industrie minière accusent des avances de 31% et de 13% respectivement par rapport à 1969. Le secteur des services d'utilité publique enregistre aussi une hausse. L'expansion de ces programmes est attribuable en grande partie à l'industrie des produits de papier dans le secteur de la fabrication et à la production d'énergie électrique dans le domaine des services d'utilité publique. Les projets préliminaires dans les secteurs de la construction commerciale, de l'industrie forestière et de l'agriculture ont été légèrement révisés à la baisse.

Les programmes d'immobilisations des institutions et des organismes gouvernementaux ne diffèrent pas tellement des projets formulés au début de l'année et comportent des augmentations de 6% dans le

cas des institutions et de 10% dans celui des organismes gouvernementaux par rapport à 1969.

PROGRAMMES PROVINCIAUX DE DÉPENSES

Le rapport fournit également des renseignements sur les programmes de dépenses envisagés par les provinces. Les révisions les plus marquées ont été apportées dans les Maritimes et au Manitoba où les projets de dépenses ont été accrues, et en Saskatchewan où ils ont été réduits. Ci-après, les changements apportés par les provinces dans les programmes d'immobilisations par rapport à 1969: Nouvelle-Écosse (+19%), Île-du-Prince-Édouard (+16%), Terre-Neuve (+5%), Ontario (+13%), Colombie-Britannique et Nouveau-Brunswick (+7%), Québec (+5%) et Saskatchewan, une baisse de 9%.

En commentant le rapport, le ministre a fait remarquer que les programmes d'immobilisations qui sont beaucoup plus considérables en 1970, en particulier dans le secteur des affaires, témoignent de la grande confiance qui existe relativement à l'avenir du marché, nonobstant le manque de dynamisme de certains secteurs.

NOMINATIONS DE "DIPLOMATES ASSOCIÉS"

Le ministère des Affaires extérieures a fait savoir que MM. John O. Parry et Jacques Roy ont été détachés respectivement auprès de l'Université de Toronto et de l'Université Laval pour l'année scolaire 1970-1971, en qualité de diplomates associés.

M. Parry exerçait les fonctions de chef adjoint à la Direction des affaires des Nations Unies depuis août 1968, après avoir été en poste à l'ambassade du Canada à Vienne où il était aussi gouverneur suppléant du Canada auprès de l'Agence internationale de l'énergie atomique. M. Roy a récemment travaillé à la Direction générale du personnel du ministère après des affectations en Tchécoslovaquie et à Cuba.

Ces nominations, qui tendent à accroître les contacts entre la communauté universitaire canadienne et le ministère des Affaires extérieures, font suite à la politique exposée par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures au début de 1969. Elles font partie d'un programme général visant à établir des relations plus étroites entre des fonctionnaires du ministère et les préposés à l'enseignement et à la recherche dans le domaine des affaires internationales.

C'est la deuxième année que le ministère détache des diplomates associés auprès d'universités canadiennes.

INDEX MENSUEL

(Vol. 25 — Septembre 1970)

- Accords internationaux
 Accord aérien avec la Trinité-et-Tobago,
 No 36, p. 4
 Projet d'accord aérien Canada-Israël,
 No 37, p. 6
- Affaires extérieures (voir Nominations et ONU)
- Agriculture (voir aussi Immigration, Sciences et Statistiques)
 Contrôle sur l'importation des produits laitiers,
 No 36, p. 4
 Don d'un taureau à l'Ouganda, No 37, p. 3
 La "zizanie" du Manitoba, No 37, p. 3
 Programme d'aide à la culture fourragère,
 No 36, p. 6
- Aide extérieure (voir aussi ONUDI)
 Don à l'OMS de vaccin contre le choléra,
 No 38, p. 3
 Matériel scolaire pour la Jamaïque, No 37, p. 3
 Poisson pour le Vietnam, No 38, p. 3
 Prêt au Niger, No 35, p. 4
 Secours d'urgence au Pakistan, No 36, p. 3
- Alberta (voir Santé et Bien-être)
- Arctique (voir Nord canadien)
- Aviation
 La piraterie aérienne (déclaration de M. Sharp)
 No 38, p. 3
- Arts et Musées (voir aussi Défense nationale)
 Cinquantenaire du Groupe des Sept, No 38, p. 4
 Don d'une collection d'art ukrainien, No 35, p. 4
 Le Canada à la Biennale de Venise, No 36, p. 5
 Spécimen unique d'avion allemand, No 35, p. 3
- Baulieu, M. Paul (voir Nominations)
- Cadieux, M. Léo (voir Nominations)
- CNRC
 Le premier séminaire du —, No 35, p. 4
- Commerce et Industrie (voir aussi Agriculture et Statistiques)
 Fin des restrictions sur le cuivre, No 39, p. 3
 Les investissements au Canada, No 39, p. 5
- Consommation
 La Commission des Prix et Revenus, No 39, p. 2
 L'indice des prix à la —, No 37, p. 5
- Défense nationale (voir aussi Sports)
 Changements des troupes à Chypre, No 37, p. 4
 Musiciens canadiens à Édimbourg, No 35, p. 6
- Droit international
 Le Canada et les Fédéralistes mondiaux (Discours de M. Sharp) No 36, p. 1
- Édimbourg (voir Défense nationale)
- Éducation et Enseignement (voir Terres et Forêts)
- Expo 70 (voir Prix et Trophées)
- Finances
 La vente d'actifs de faillite, No 35, p. 5
 L'évolution récente de la politique monétaire,
 No 38, p. 1
 Révision des propositions relatives à l'imposition de l'industrie minière, No 37, p. 1
- Forêts (voir aussi Sciences)
 Apport du Canada aux organismes forestiers internationaux, No 39, p. 1
 Programme d'échange de jeunes forestiers,
 No 36, p. 6
- Gauvin, M.M. (voir Nominations)
- Ghana (voir Visites et Voyages)
- Habitation et Logement
 Aide pour la construction de logements,
 No 35, p. 3
 Hausse des taux d'appartements vacants,
 No 36, p. 4
- Immigration
 Permis d'importation de bestiaux, No 36, p. 6
- Indiens et Esquimaux
 Les Esquimaux pourraient utiliser la stéatite,
 No 38, p. 6
- Industrie (voir Commerce)
- INCO
 Projet de production de nickel, No 36, p. 7
- Inflation (voir Consommation)
- Lieux et Monuments historiques
 Un lac des T.N.-O. nommé Sissons, No 36, p. 3
- Manitoba (voir Agriculture)
- Mines (voir Finances et INCO)
- Nominations
 Nomination de diplomates associés, No 39, p. 6
 Nominations diplomatiques, No 39, p. 3
- Nord canadien (voir aussi Visites et Voyages)
 Directives concernant les pipe-lines dans le—,
 No 35, p. 1
- ONU
 Délégation canadienne à l'—, No 39, p. 3
- ONU DI
 Réunion de l'—, No 39, p. 3
- Ouganda (voir Agriculture)
- Pacifique-Canadien
 Bilan financier du —, No 38, p. 3

Pêche (voir Richesses naturelles)

Pollution

Symposium sur la —, No 37, p. 3

Population (voir Statistiques)

Prix et Trophées

Succès du Canada à Osaka, No 39, p. 4

Richesses naturelles (voir aussi INCO)

Un pêcheur en visite capture son 200e thon,
No 37, p. 4

Santé et Bien-être

Groupe de travail des auberges de jeunesse,
No 36, p. 3

Programme pilote de santé au Yukon, No 35, p. 5

Sciences (voir aussi Prix et Trophées)

Étude de l'action des vents sur les édifices,
No 37, p. 6

Guerre à la chenille des sapins, No 37, p. 5

Sissons, J.H. (voir Lieux historiques)

Sharp, M.M. (voir Aviation et Droit international)

Sports

Un panthéon des sports pour les militaires,
No 36, p. 6

Statistiques (voir aussi Consommation)

La production du blé, No 38, p. 6

La vente de véhicules automobiles neufs,
No 37, p. 2

Naissances, mariages et décès, No 37, p. 4

T.N.-O. (voir Lieux historiques et Voyages)

Transports (voir Aviation et Défense nationale)

Trinité-et-Tobago (voir Accords internationaux)

Turquie (voir Visites et Voyages)

Venise (voir Arts et Musées)

Visites et Voyages

Les diplomates visiteront le Nord, No 37, p. 6

Visiteurs du Ghana et de Turquie, No 38, p. 3

Yukon (voir Santé et Bien-être)